

# Les garanties et prises en compte DES RÉCLAMATIONS PVC

MOTIF RÉCLAMATION	DÉLAI DE RECEVABILITÉ	CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE
Livraison incomplète / BL	1 semaine après livraison	Réserves écrites sur le BL à la livraison
Manque Blister/ Manque Fardeau	1 semaine après livraison	Réserves écrites sur le BL à la livraison
Manque accessoire dans Blister	2 semaines après livraison	Blister non ouvert et photo à l'appui
Manque habillage (dans fardeau)	2 semaines après livraison	Manque profils dans colis
Produit non-conforme (Dimensions, profils)	2 semaines après livraison	Vérification du bon de commande, ARC et éventuels échanges sur la commande
Défaut d'aspect profil et accessoires (Rayure, chocs)	2 semaines après livraison	Hors gros chocs visibles à la livraison (photo à l'appui)
Casse vitrage (Hors chocs thermiques)	2 semaines après livraison	Cf. fiche de réclamation vitrage + critères FFPV et CEKAL
Défaut vitrage (Embuage, défaut intérieur vitrage)	10 ans après livraison	Suivant prescriptions FFPV / hors dégradation (photo à l'appui)
Rayure sur vitrage extérieur	2 semaines après livraison	Cf. fiche de réclamation vitrage + critères FFPV et CEKAL
Défaut quincaillerie (hors MACO)	2 ans après livraison	Défaut de fonctionnement (hors réglage et/ou dégradation)
Défaut quincaillerie MACO (hors serrure)	10 ans après livraison	Défaut de fonctionnement (hors réglage et/ou dégradation)
Casse soudure	10 ans après livraison	Hors gros chocs (photo à l'appui)
Défaut Plaxage	7.5 ans sur nos couleurs usuelles*	Hors gros chocs visibles à la livraison
Moteur VR Hors service	7 ans après livraison	Après retour de l'ancien moteur et vérification de notre fournisseur

\* Garantie autre couleur sur demande

- **Les réclamations doivent être rédigées sur la fiche de réclamation et comporter un numéro d'ARC, une référence de commande, le repère concerné ainsi qu'une photo à l'appui.**
- Toutes les réclamations doivent nous parvenir par **écrit** (mail, fax, courrier).
- Le produit doit être **utilisé normalement et sans avoir subi de modification.**
- Les défauts apparents et les non conformités doivent être signalés **avant la mise en œuvre du produit.**

## REPLACEMENT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES :

- Les pièces défectueuses sont prises en charge par nos services
- **Aucune prise en charge de la main d'œuvre et des frais de déplacement.**

## LE CHOC THERMIQUE (non pris en garantie) :

Il est repérable par une fissure du vitrage, perpendiculaire au bord du vitrage ou bien plusieurs départs au même endroit. Il fait uniquement suite à des écarts de températures très élevés sur des parties différentes du vitrage, lié à des conditions d'expositions particulières. Il n'est en aucun cas dû à une faiblesse du vitrage.

## LES INTERVENTIONS :

- Toutes demandes d'intervention doit être faite par **écrit, avec la fiche réclamation jointe** : comprenant les références et les éléments nécessaires au bon déroulement de l'intervention.
- Nous intervenons seulement pour des problèmes liés à la **fabrication** des produits.
- **Aucune prise en charge des travaux de dépose et repose** des menuiseries, en particulier pour les cas de remplacement de dormant ni de travaux de finition (placo, peinture, etc...).
- Dans tous les cas d'exclusion hors dépose et repose des menuiseries, nous pouvons intervenir sous réserve de l'acceptation de votre part de notre devis (50€ de l'heure avec temps de déplacement compté + frais de déplacement)
- **Tout déplacement effectué pour un motif injustifié sera facturé.**

# Réclamation VITRAGE DÉFECTUEUX

Le vitrage défectueux est considéré comme irrégularité d'aspect, une irrégularité d'apparence du vitrage, susceptible de gêner un observateur regardant l'environnement extérieur à travers le vitrage.

## Conditions d'observation du vitrage

### L'observateur est placé

à l'intérieur de la pièce à 1,50 m du vitrage

### L'observateur regarde

vers l'extérieur perpendiculairement au vitrage  
pendant maxi 30 seconde/m<sup>2</sup>

### Sous une luminosité caractérisée par

ciel couvert / ciel gris (correspondant à un éclairage maxi 500 Candela)  
sans rayonnement direct du soleil sur le vitrage.

### Est considéré comme défaut, suivant les conditions d'examen :

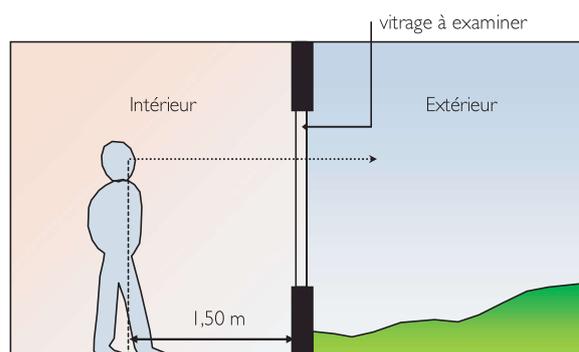
Irrégularité ponctuelle (type bulle) de plus d'1 <sup>m</sup>/m

Irrégularité linéaire (type rayure) de plus de 8 <sup>m</sup>/m

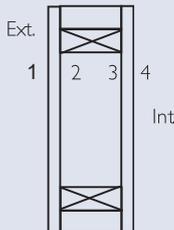
Les vitrages cassés ou fêlés ne sont pas garantis.

## RAPPEL

AVANT TOUTE RÉCLAMATION, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LES DOCUMENTS « CRITÈRES FFPV D'APPRÉCIATION DE L'ASPECT DES VITRAGES ISOLANTS » (ÉTABLI PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DU VERRE) ET « CRITÈRES CEKAL D'APPRÉCIATION DE L'ASPECT DES VITRAGES ISOLANTS » AFIN DE DÉTERMINER SI UNE RÉCLAMATION EST VALABLE AUPRÈS DU MIROITIER.



## Nature et position du défaut constaté



Référence Commande:

Rep. Vitrage :

Type de vitrage:

Quantité:

## Critères d'acceptation des défauts dans les vitrages isolants

Dimension du vitrage	Défauts maxi admis	Irrégularité ponctuelle (type bulle)	Irrégularité linéaire* (type rayure)
Toutes dimensions	0	> 2 <sup>m</sup> /m	> 12 <sup>m</sup> /m
S ≤ 0,80 m <sup>2</sup>	4	1 à 2 <sup>m</sup> /m	8 à 12 <sup>m</sup> /m
0,80 m <sup>2</sup> < S ≤ 1,80 m <sup>2</sup>	6		
S ≥ 1,80 m <sup>2</sup>	6+3/m <sup>2</sup>		

\*Un défaut linéaire d'épaisseur supérieure à 7% est considéré comme un défaut ponctuel

Pour les vitrages à croisillons intégrés, les conditions d'observation sont les mêmes que pour le clair de vitrage.

L'amélioration des performances des vitrages nécessite l'utilisation de vitrages à couches. Ces vitrages peuvent faire apparaître une modification du rendu des couleurs. Cette variation de teinte ne constitue pas un défaut.

Le mode de fabrication des verres à couches ne permet pas d'éviter de légères variations de teinte d'une production à l'autre. Une différence de teinte peut apparaître entre un vitrage et les vitrages attenants. Cette variation d'aspect ne constitue pas un défaut.

### Effets d'optique

Les effets colorés non permanents sont dus à des phénomènes optiques de décomposition de la lumière à travers le verre, comme un arc en ciel, et ne sont pas considérés comme des irrégularités. Ils sont inhérents aux composants utilisés et ne dénaturent pas les qualités des vitrages isolants.

D'après les Règles Professionnelles FFPV «Critères d'appréciation de l'aspect des vitrages isolants»

Date:

Signature et cachet commercial du demandeur

A retourner par Fax : IDF : 04 97 97 98 66 / SE 04 97 97 98 50 / SO 04 97 97 98 10

En cas de remplacement, le volume défectueux fera l'objet d'une commande facturée. A réception du volume défectueux, après reconnaissance du défaut par le miroitier, un avoir sera effectué.

Conformément aux conditions générales de vente des miroitiers, en cas de défaut, le volume sera remplacé. La mise en oeuvre sur chantier est à la charge du demandeur.

# D'ENTRETIEN

La durabilité et l'aspect d'une fenêtre sont liés aux conditions d'utilisation et d'entretien. Ce dernier étant limité généralement à des opérations simples de nettoyage et de lubrification.

## Entretien courant

Il est possible qu'un dépôt (poussière, particule de saletés...) se forme à la surface de vos fenêtres sans toutefois attaquer le matériau.

Etape	Nettoyage
1 	Éponge humidifiée et additionnée d'un détergent doux (pH compris entre 5 et 8)
2 	Rinçage à l'eau clair
3 	Essuyage avec un chiffon doux

Selon la nature votre menuiserie, les produits à utiliser pour un entretien plus en profondeur seront différents (voir tableau des compatibilités)

Zone	Environnement	Nettoyage
Zone rurale	Peu Agressif	1 fois / an
Zone urbaine peu dense	Peu Agressif	1 fois / an
Zone urbaine dense	Agressif	1 fois / semestre
Bord de mer Zone industrielle	Très Agressif	1 fois / semestre

## Nettoyage en profondeur des menuiseries PVC

Dans un premier temps préparer la solution suivante, dans une baignoire remplie d'eau tiède mettez deux cuillerées à soupe de cristaux de soude est une cuillerée à soupe d'eau de javel. Ensuite rincer abondamment après avoir passé le mélange à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon. En cas de tâche plus persistante et tenace, vous pouvez les enlever facilement en appliquant une mousse nettoyante pour four, à petite dose. N'oubliez pas de rincer.

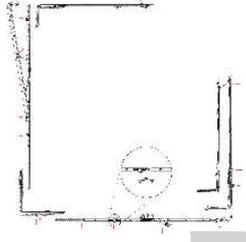
**Nota :** Dans le cas d'une exposition à l'air marin, nettement plus corrosif à cause du sel, pensez à rincer régulièrement vos menuiseries à l'eau claire.

## Vitrages



Les vitrages doivent être nettoyés périodiquement. Le nettoyage se fait à l'eau claire ou avec des détergents légers, ou des agents neutres exempts de matières abrasives, fluorées ou produits très alcalins et selon les préconisations extérieures (pollution).

## Ferrures et organes de rotation



Une fois par an, graisser ou huiler les pièces les parties mobiles, les articulations et les points de verrouillage (ex. huile grade ISO 46 ou équivalent) afin d'assurer une facilité de manipulation constante. Dans l'environnement agressif (ex. air marin), graisser ou huiler les pièces mécaniques de la quincaillerie avec une fréquence plus rapprochée.

## Évacuations des eaux



Vérifiez régulièrement que les trous d'évacuation protégés par les pare-tempêtes situés sur la traverse basse du dormant ne sont pas bouchés.

## Grilles de ventilation



L'entretien consiste, au moins une fois par an, à dépoussiérer et à veiller que rien n'obstrue les grilles de ventilation.

Ne pas calfeutrer ces grilles car elles assurent une bonne circulation de l'air de votre logement.

## Joint



Les joints d'étanchéité de vos fenêtres sont sans entretien. Ils ne doivent jamais être graissés ou huilés. Toutefois veillez à toujours à nettoyer ces joints de la poussière et des salissures à l'aide d'un produit de nettoyage doux et non abrasif (ex: liquide vaisselle)

## Aérations



L'air froid entrant fait baisser l'humidité relative de l'air dans la pièce et crée ainsi un climat ambiant sain. Aérez suffisamment votre espace d'habitat, de préférence plusieurs fois par jour, étant donné qu'une humidité relative de l'air de plus de 60% peut conduire à des moisissures.

## A ne surtout pas faire



### Menuiseries PVC

- Évitez les produits abrasifs, tel que des détergents grossiers, des décapsants, des diluants nitré ou d'essence pour ne pas détériorer et abîmer la surface du PVC, ou qui pourrait influencer de façon corrosive sur les éléments en métal de la ferrure.
- Ne pas nettoyer à sec, car cela favorise les dépôts de poussière.
- Ne pas peindre une fenêtre PVC.

Dans le cas de détériorations, de défauts de fonctionnement ou d'encrassement, **Contactez-nous**

INNOVATION

Innovation

# VITRAGE COLLÉ SYSTÈME ADHÉSIF STV®

PLUS  
VALUE  
8%

## Une meilleure isolation thermique :

La solution STV® permet de repousser les limites de renforcement (suivant abaques) lors de la fabrication de châssis de dimension courante. La présence de matériaux conducteurs est aussi diminuée ce qui permet d'atteindre des valeurs  $U_f$  considérablement améliorées (d'environ  $0,2 \text{ W/m}^2\text{K}$  par combinaison de profils).

## Une performance acoustique augmentée :

Les vibrations sont réduites grâce à la solidarité vitrage/menuiserie

## Le vitrage et la menuiserie sont solidaires grâce à la bande adhésive STV® :

- l'inertie est maximale, les ouvrants ne « piquent plus du nez » : plus besoin de retourner sur les chantiers pour régler les menuiseries.

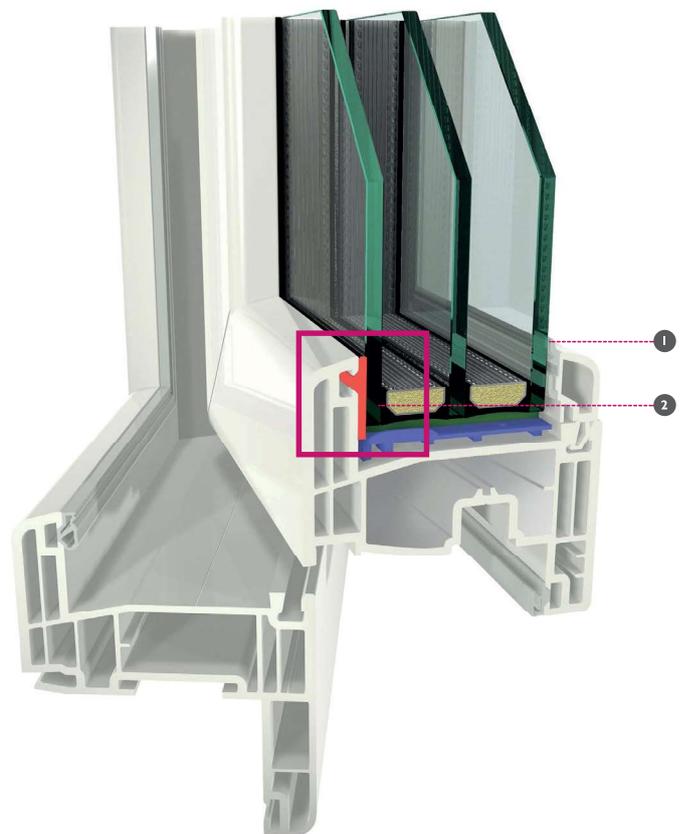
- il en résulte une plus **grande rigidité**, ce qui autorise la réalisation d'éléments de plus grandes tailles. La combinaison renforts + STV® permet notamment de fabriquer des portes-fenêtres jusqu'à 2,5 m de haut.

## Plus résistant à l'effraction :

Le collage de la vitre à l'ouvrant améliore la protection contre l'effraction. Il est plus difficile d'introduire des outils pour faire levier et soulever les composants de la menuiserie.

## Le principe

- 1 Le collage du vitrage sur les profilés d'ouvrant s'effectue au moyen d'une **bande adhésive** double face et du parcloseage du vitrage comme habituellement.
- 2 Plus besoin de joint de vitrage



**Point SAV :** Déparclosez, coupez la bande adhésive sur toute sa longueur à l'aide d'un cutter glissé entre le vitrage et la bande, et dévitez. Déroulez une nouvelle bande adhésive STV® directement sur l'ancienne et reparclosez : on y voit que du feu !

**GENERALITES**

Depuis Octobre 2020, de nouvelles modalités de l'aide MaPrimeRénov' ont été mis en place dans le cadre du plan France Relance.

- MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires qu'ils soient occupants ou bailleurs d'un logement construit depuis plus de 2 ans, et aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.
- Le montant de la prime est forfaitaire et dépend du niveau de revenus du foyer.
- Le gouvernement a établi quatre profils de contribuables, rangés par couleur : bleu pour les foyers les plus modestes, jaune, violet et rose pour les ménages les plus aisés.
- Montants des primes MaPrimeRénov' portant sur des travaux d'isolation des parois vitrées :
  - **100 € par équipement pour les ménages aux ressources très modestes (profil bleu)**
  - **80 € par équipement pour les ménages aux ressources modestes (profil jaune)**
  - **40 € par équipement pour les ménages aux ressources intermédiaires (profil violet)**
- Pour les mêmes travaux, MaPrimeRénov' est cumulable notamment avec les aides versées par les fournisseurs d'énergie (CEE), avec les aides d'Action Logement et avec les aides des collectivités locales.

**MENUISERIE PVC**

Les menuiseries PVC PREFAL permettent sous certaines conditions définies ci-dessous de bénéficier de MaPrimeRénov' sur les matériaux d'isolation thermique des parois vitrées et en remplacement des fenêtres en **simple vitrage**.

- Conditions requises :
- Les entreprises qui réalisent les travaux de pose ou d'installation doivent être titulaires de la mention **RGE « Reconnu Garant Environnement »**. Ou L'entreprise peut faire appel à un sous-traitant titulaire de la mention RGE pour l'exécution des travaux.
  - Performances minimales requises :

**Fenêtres ou portes fenêtres :  $U_w \leq 1.3 \text{ W/m}^2.K$  et  $S_w \geq 0.3$  OU  $U_w \leq 1.7$  et  $S_w \geq 0.36$**

**Attestation des Performances des menuiseries PVC PREFAL**

**Gamme Résidence PVC : Ouvrant plat de 74mm**

Vitrages		Coefficient thermique $U_w$ et Facteur Solaire $S_w$					
		Fixe, OF1, OB1 et PF1		OF2, OB2		PF2	
		Blanc	Tout renforcé Blanc et Plaxé	Blanc	Tout renforcé Blanc et Plaxé	Blanc	Tout renforcé Blanc et Plaxé
4/20/4 itr gaz argon $U_g=1,1$	$U_w/S_w$	1.4/0.47	1.4/0.47	1.4/0.45	1.5/0.45	1.4/0.47	1.5/0.47
4/20/4 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.47	1.3/0.47	1.3/0.45	1.4/0.45	1.3/0.47	1.4/0.47
4/18/6 itr gaz argon $U_g=1,1$	$U_w/S_w$	1.4/0.46	1.4/0.46	1.4/0.43	1.5/0.43	1.4/0.45	1.5/0.45
4/18/6 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.46	1.3/0.46	1.3/0.43	1.4/0.43	1.3/0.45	1.4/0.45
4/16/8 itr gaz argon $U_g=1,1$	$U_w/S_w$	1.4/0.43	1.4/0.43	1.4/0.41	1.5/0.41	1.4/0.43	1.5/0.43
4/16/8 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.43	1.3/0.43	1.3/0.41	1.4/0.41	1.3/0.43	1.4/0.43
44.2/16/8 itr gaz argon $U_g=1,1$	$U_w/S_w$	1.4/0.39	1.4/0.39	1.4/0.37	1.5/0.37	1.4/0.38	1.5/0.38
44.2/16/8 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.39	1.3/0.39	1.3/0.37	1.4/0.37	1.3/0.38	1.4/0.38
4/14/10 itr gaz argon $U_g=1,1$	$U_w/S_w$	1.4/0.43	1.4/0.43	1.4/0.41	1.5/0.41	1.4/0.43	1.5/0.43
4/14/10 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.43	1.3/0.43	1.3/0.41	1.4/0.41	1.3/0.43	1.4/0.43
sp510/14/4 itr gaz argon $U_g=1,1$	$U_w/S_w$	1.4/0.40	1.4/0.40	1.4/0.38	1.5/0.38	1.4/0.40	1.5/0.40
sp510/14/4 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.40	1.3/0.40	1.3/0.38	1.4/0.38	1.3/0.40	1.4/0.40
4/16/4/16/4 ITR $U_g=0,8$	$U_w/S_w$	1.3/0.43	1.3/0.43	1.3/0.41	1.4/0.41	1.3/0.43	1.3/0.43
4/16/4/16/4 ITR $U_g=0,8$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.2/0.43	1.2/0.43	1.1/0.41	1.3/0.41	1.1/0.43	1.2/0.43

\* Vitrage à bord chaud

**Gamme Résidence PVC : Ouvrant design de 80mm**

Vitrages		Coefficient thermique $U_w$ et Facteur Solaire $S_w$					
		Fixe, OF1, OB1 et PF1		OF2, OB2		PF2	
		Blanc	Tout renforcé Blanc et Plaxé	Blanc	Tout renforcé Blanc et Plaxé	Blanc	Tout renforcé Blanc et Plaxé
4/20/4 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.47	1.3/0.47	1.3/0.45	1.3/0.45	1.3/0.47	1.3/0.47
4/20/4 itr gaz argon $U_g=1,0$ Warmedge*+ ONE	$U_w/S_w$	1.2/0.37	1.2/0.37	1.2/0.35	1.3/0.35	1.2/0.37	1.2/0.37
4/18/6 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.46	1.3/0.46	1.3/0.43	1.3/0.43	1.3/0.45	1.3/0.45
4/18/6 itr gaz argon $U_g=1,0$ Warmedge*+ ONE	$U_w/S_w$	1.2/0.35	1.2/0.35	1.2/0.33	1.3/0.33	1.2/0.35	1.2/0.35
4/16/8 itr gaz argon $U_g=1,1$	$U_w/S_w$	1.3/0.43	1.3/0.43	1.3/0.41	1.3/0.41	1.3/0.43	1.3/0.43
4/16/8 itr gaz argon $U_g=1,0$ Warmedge*+ ONE	$U_w/S_w$	1.2/0.35	1.2/0.35	1.2/0.33	1.3/0.33	1.2/0.35	1.2/0.35
44.2/16/8 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.39	1.3/0.39	1.3/0.37	1.3/0.37	1.3/0.38	1.3/0.38
44.2/16/8 itr gaz argon $U_g=1,0$ Warmedge*+ ONE	$U_w/S_w$	1.2/0.32	1.2/0.32	1.2/0.30	1.3/0.30	1.2/0.32	1.2/0.32
4/14/10 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.43	1.3/0.43	1.3/0.41	1.3/0.41	1.3/0.43	1.3/0.43
4/14/10 itr gaz argon $U_g=1,0$ Warmedge*+ ONE	$U_w/S_w$	1.2/0.37	1.2/0.37	1.2/0.35	1.3/0.35	1.2/0.37	1.2/0.37
sp510/14/4 itr gaz argon $U_g=1,1$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.3/0.40	1.3/0.40	1.3/0.38	1.3/0.38	1.3/0.40	1.3/0.40
sp510/14/4 itr gaz argon $U_g=1,0$ Warmedge*+ ONE	$U_w/S_w$	1.2/0.33	1.2/0.33	1.2/0.31	1.3/0.31	1.2/0.33	1.2/0.33
4/16/4/16/4 ITR $U_g=0,8$ Warmedge*	$U_w/S_w$	1.1/0.43	1.1/0.43	1.1/0.41	1.2/0.41	1.2/0.43	1.2/0.41

\* Vitrage à bord chaud

Toutes ces valeurs sont valables pour les gammes Premio PLUS 74, Equilibre PLUS 80 Les menuiseries PVC PREFAL, bénéficient du label CE conforme aux dispositions de la norme Européenne NF EN 14351-1 / A1

**NB :** L'intégration d'une mortaise pour l'entrée d'air ne modifie pas la performance thermique de la fenêtre. Cette attestation des performances des menuiseries PVC PREFAL pourra être jointe à votre facture pour servir de justificatif.

# ATTESTATION DE PERFORMANCE

## PREMIO<sup>PLUS</sup> 74

### Caractéristiques techniques

**Conformité au DTA :** Gealan Fenster Système S8000 (blanc plaxé et acrylcolor)

**Classement A\*E\*V :** A\*3 E\*7B V\*C2

**Fenêtres et Portes-fenêtres équipement PREMIO<sup>PLUS</sup> 74mm**

Dormant de 74mm - 6 chambres / Ouvrant plat de 74 mm - 5 chambres



### Performances thermiques

Vitrage 4/20/4 ITR + Gaz Argon Ug 1.1 W/m<sup>2</sup>.K

	UW	SW**	Les valeurs calculées sont générées conformément à la norme EN ISO 10077-2: 06-2004
OF1 1250 × 1480*	1,4 W/m <sup>2</sup> .K	0,47	
OF2 1530 × 1480*	1,4 W/m <sup>2</sup> .K	0,45	
PF2 1530 × 2180*	1,4 W/m <sup>2</sup> .K	0,47	

Vitrage 4/20/4 ITR + Gaz Argon Ug 1.1 W/m<sup>2</sup>.K intercalaire WarmeEdge

	UW	SW**	Les valeurs calculées sont générées conformément à la norme EN ISO 10077-2: 06-2004
OF1 1250 × 1480*	1,3 W/m <sup>2</sup> .K	0,47	
OF2 1530 × 1480*	1,3 W/m <sup>2</sup> .K	0,45	
PF2 1530 × 2180*	1,3 W/m <sup>2</sup> .K	0,47	

\* Avec dimensions conventionnelles (dim. de référence données par la RT 2012 ThU 3/5 parois vitrées)

\*\* Suivant teinte châssis

<sup>1</sup> Selon disposition du certificat NF profilés de fenêtres PVC n°532

# ATTESTATION DE PERFORMANCE

## ÉQUILIBRE<sup>PLUS</sup> 80

### Caractéristiques techniques

Conformité au DTA : Gealan Fenster System S8000 (blanc plaxé et acrycolor)

Classement A\*E\*V : A\*4 E\*8A V\*B2

Fenêtres et Portes-fenêtres équipement ÉQUILIBRE<sup>PLUS</sup> 80mm

Dormant de 74mm - 6 chambres / Ouvrant design de 80 mm - 6 chambres



### Performances thermiques

Vitrage 4/20/4 ITR + Gaz Argon Ug 1.1 W/m<sup>2</sup>.K Intercalaire WarmEdge

	UW	SW**	Les valeurs calculées sont générées conformément à la norme EN ISO 10077-2: 06-2004
OF1 1250 x 1480*	1,3 W/m <sup>2</sup> .K	0,47	
OF2 1530 x 1480*	1,3 W/m <sup>2</sup> .K	0,45	
PF2 1530 x 2180*	1,3 W/m <sup>2</sup> .K	0,47	

Vitrage 4/20/4 ITR + Gaz Argon ONE Ug 1.0 W/m<sup>2</sup>.K + intercalaire WarmEdge

	UW	SW**	Les valeurs calculées sont générées conformément à la norme EN ISO 10077-2: 06-2004
OF1 1250 x 1480*	1,2 W/m <sup>2</sup> .K	0,37	
OF2 1530 x 1480*	1,2 W/m <sup>2</sup> .K	0,35	
PF2 1530 x 2180*	1,2 W/m <sup>2</sup> .K	0,37	

\* Avec dimensions conventionnelles (dim. de référence données par la RT 2012 ThU 3/5 parois vitrées)

\*\* Suivant teinte châssis

<sup>1</sup> Selon disposition du certificat NF profilés de fenêtres PVC n°532

## CERTIFICAT

### PROFILES DE FENETRES EN PVC S3000, S8000

Le CSTB atteste que les produits ci-dessus sont conformes aux caractéristiques décrites dans la version en vigueur du référentiel de certification NF 126 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

**la société** **GEALAN FENSTER SYSTEM GmbH**  
**INDUSTRIEGEBIET KAPELLE**  
**DE-07922 TANNA**  
**usine de** **DE-07922 TANNA**

le droit d'usage de la marque NF PROFILES DE FENETRES EN PVC pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 067-532 du 1er juillet 1994  
Décision d'extension n° 1858-532 du 29 mars 2016  
Cette décision annule et remplace la décision n° 1822-532 du 12 octobre 2015

**Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.**  
**Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage, disponible sur :**

<http://evaluation.cstb.fr/>

#### CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Caractéristiques d'aptitude à l'emploi et constance de qualité des profilés en PVC rigide prévues par la norme NF EN 12608.

Appréciation de la durabilité des profilés prévue par la norme NF EN 12608 et le référentiel de certification NF126 en vigueur, en référence à la (aux) composition(s) vinylique(s) qualifiée(s) :

88, 194, 261, 288A, 288B, 347A, 347B, 350, 357

La liste des compositions vinyliques qualifiées est disponible sur <http://evaluation.cstb.fr/>

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :

Stéphane MUCZKA  
Tél. : 01 64 68 85 48  
Fax : 01 64 68 85 36  
E-mail : [nf126@cstb.fr](mailto:nf126@cstb.fr)

Pour le CSTB  
Pour le Directeur Technique  
  
Yannick LEMOIGNE

